

Incubateur de projets pour de nouvelles modalités d'alternance dans les formations en Travail social

Rentrée 2017 IRTS Montpellier

Référence : INSTRUCTION INTERMINISTERIELLE N° DGCS/SD4A/DGESIP/2015/102 du 31 mars 2015 relative au nouveau cadre réglementaire de mise en œuvre de l'alternance intégrative pour les formations diplômantes du travail social.

Historique et compte rendu des travaux disponibles sur le site IRTS Montpellier, onglet Relations aux champs professionnels.

L'incubateur est un outil destiné à recueillir les propositions et les besoins des terrains professionnels. Le fonctionnement se fait par commission réunissant les terrains professionnels concernés et des représentant-es des équipes pédagogiques. Suite à l'étude commune des propositions, des modalités de formations partagées sont formulées et intégrées dans les planifications respectives ; des référent.e.s pédagogiques sont identifié.e.s de part et d'autre.

Toute la palette des modalités et des configurations est envisageable : un ou une étudiante, un binôme ou un groupe mono filière ou multi filières sur un stage ou sur plusieurs, ou sur des temps dédiés...

En restant vigilants aux ancrages dans les projets institutionnels des structures et des équipes, trois expérimentations sont en cours ou en préparation avec les équipes cette rentrée :

- 1ère proposition : Pour une approche collective de la formation en psychopathologie des TS à partir d'un CHRS ; elle sera articulée avec les Travaux Individuels d'Approfondissement (TIA) proposé en 1ère année aux niveaux III.
- 2° proposition : Il s'agit d'une déclinaison de plusieurs propositions à partir de l'ATO « Les écureuils » à Montpellier :
 - ✓ Accès à la santé des adultes en situation de handicap (Recommandation ministérielle 2013 et les retards de diagnostic chez ces personnes) ou Santé et sensorialité du côté de l'alimentation. Cette dernière proposition sera travaillée par les étudiantes TISF (actuellement en 1^{ère} année), dans leur parcours de 2ème année ; une première rencontre est inscrite en mars 2018 dans le POA Alimentation.
 - ✓ Un axe communication, prenant en compte plusieurs réalisations concrètes avec les personnes de l'ATO : Création d'un outil « grand public » à partir d'une tablette pour apprendre à tracer, dire une émotion ; A la demande du Conseil d'Etablissement, travailler sur un projet de Web TV « avec la cité » ; Education sentimentale - Vie affective – Sexualité : que transmettre, que partager ? Livret d'accueil pour les personnes qui sont en famille en version vidéo à disposition (sur le site, grand public, ...). Ces différentes « commandes » sont en cours de réalisation au sein de l'établissement avec la contribution de petits groupes d'étudiantes en BTS SP3S. Les réalisations seront présentées le 10 janvier prochain au matin. *Participation possible sur inscription auprès de beatrice.cussigh@irtsmontpellier.fr*
- 3ème proposition : elle émane de l'Enclos ST François et vise la création d'un outil à destination des jeunes accompagnés dans le cadre de l'accompagnement à la sortie du

dispositif (dès l'âge de 16 ans). Partant du constat de l'absence de connaissance chez ces jeunes des outils de droits communs de la ville (logt. Santé- culture- insertion- travail ...), cet outil est à constituer avec le partenariat-réseau de l'établissement, 3 services spécifiques de l'enclos, un service transversal, il associera 3 formations (ASS/BTS SP3S/ES) en utilisant les complémentarités de présences et de compétences de chaque cursus sur le territoire. Ce projet est en cours d'élaboration entre les équipes et va concerner des stages longs ES et ASS à partir de février 2018, puis à nouveau un ou plusieurs groupes BTS SP3S s'attèleront à la réalisation des documents

D'autres pistes ont été évoquées :

- Proposer à un groupe d'étudiants de travailler sur la reformulation des outils de la loi 2002-2 à l'attention des familles et en direction des enfants.

- Proposer l'accompagnement d'enfants sur des périodes estivales

- Proposer à un groupe d'étudiant de travailler sur le livret d'accueil de l'apprenant.

Toute question professionnelle est la bienvenue et peut être proposée comme point de départ d'un projet.

Une prochaine commission d'étude de projets d'alternance aura lieu au cours du 1^{er} trimestre 2018.

Contacts :

Cathy Bousquet

Responsable relations aux champs professionnels

Mail : cathy.bousquet@irtsmontpellier.fr

Tél : 04 67 07 02 52

Sophie Théron

Responsable pédagogique des niveaux III

Mail : sophie.theron@irtsmontpellier.fr

Tél : 04 67 07 02 33